



Politique de protection des données personnelles – Candidats

Historique des modifications

Date	Version	Créé par	Description de la modification
16/10/2024	1.0	Guillaume BLONDEL	Création

TABLE DES MATIERES

I.	Préambule	3
II.	Destinataires du document	3
III.	Glossaire	3
IV.	Qui est le responsable des traitements ?	4
V.	Qui est le Délégué à la protection des données (ou « DPO ») ?	4
VI.	Quelles sont les données traitées et les finalités des traitements ?	4
VII.	À qui sont communiquées vos données personnelles ?	5
VIII.	Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?	5
IX.	Où sont vos données personnelles ?	5
X.	Comment sont sécurisées vos données personnelles ?	6
XI.	Exercer vos droits sur vos données personnelles	6
XII.	Soumettre une plainte auprès de la CNIL	6



I. PREAMBULE

Dans le cadre de ses activités, la Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime est conduite à recueillir et traiter des données à caractère personnel vous concernant. La Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime s'engage à respecter les réglementations relatives à la protection des données en vigueur, et plus particulièrement la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à la protection des données personnelles ainsi que le Règlement européen (UE) 2016/679 relatif à la protection des données dit (ci-après « RGPD »).

La présente politique énonce les principes et lignes directrices pour la protection de vos données à caractère personnel et a pour objectif de vous informer sur :

- Les données personnelles que La Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime traite et les raisons de ces traitements,
- La façon dont sont utilisées les données personnelles,
- Vos droits sur les données personnelles vous concernant.

La politique concerne les traitements de données mis en œuvre à travers du recrutement.

La Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime se réserve le droit de modifier la présente Politique de protection des données personnelles à tout moment afin de vous fournir une information à jour sur la façon dont les données sont collectées et traitées ou suites à des évolutions législatives et réglementaires.

II. DESTINATAIRES DU DOCUMENT

Ce document a pour objectif de présenter la politique de protection des données personnelles établie par la Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime. Cette politique vise l'ensemble des candidats qui postulent à une offre d'emploi.

III. GLOSSAIRE

Les termes utilisés dans le document ont la signification suivante :

« **Candidats** » : désigne toute personne physique qui postule à une offre d'emploi au sein de la Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime.

« **Donnée(s) Personnelle(s)** » ou « **Données** » : désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant, tel qu'un nom, un numéro d'identification, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.

« **Responsable du traitement** » : désigne la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement; lorsque les finalités et les moyens de ce traitement sont déterminés par le droit de l'Union ou le droit d'un État membre, le responsable du traitement peut être désigné ou les



critères spécifiques applicables à sa désignation peuvent être prévus par le droit de l'Union ou par le droit d'un État membre.

« **Sous-traitant** » : désigne la personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement.

IV. QUI EST LE RESPONSABLE DES TRAITEMENTS ?

La Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime est responsable des traitements opérés lors de ses différentes campagnes de recrutement.

Les coordonnées de la Fédération sont les suivantes :

Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime
Route de l'Etang – 76890 BELLEVILLE EN CAUX
Téléphone : 02 35 60 35 97

V. QUI EST LE DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES (OU « DPO ») ?

La Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime dispose d'un délégué à la protection des données (DPO). Les coordonnées du Délégué à la protection des données désigné auprès de la CNIL sont les suivantes :

Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime
Le Délégué à la Protection des Données
Route de l'Etang – 76890 BELLEVILLE EN CAUX
Courriel : dpo@fdc76.com

VI. QUELLES SONT LES DONNEES TRAITEES ET LES FINALITES DES TRAITEMENTS ?

TRAITEMENT <i>Personnes concernées</i>	CATEGORIES DES DONNEES	SOURCES	FINALITES	BASE JURIDIQUE
Gestion des candidatures <i>Candidats</i>	Données d'identification	Source directe lorsque vous postulez à une annonce	Réception des CV Analyse des CV Constitution d'une CVthèque	Intérêt légitime



VII.À QUI SONT COMMUNIQUEES VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Pour les finalités décrites ci-dessus, vos données sont susceptibles d'être transmises :

TRAITEMENT	DESTINATAIRE
Gestion des candidatures	Direction Générale Microsoft en tant qu'éditeur d'Office 365

La Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime peut être amené à communiquer vos données, sur demande, à toute personne ou autorité à laquelle la loi, les règlements ou les juridictions reconnaissent un droit d'obtenir communication des données.

La Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime s'engage à ne pas vendre ni louer vos données à caractère personnel à des tiers.

VIII.COMBIEN DE TEMPS CONSERVONS-NOUS VOS DONNEES PERSONNELLES ?

Les données que nous traitons sont conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités poursuivies telles que précisées dans le tableau ci-après.

TRAITEMENT	FINALITE	DUREE DE CONSERVATION
Gestion des candidatures	Réception des CV Analyse des CV Constitution d'une CVthèque	24 mois maximum à compter de votre candidature.

Dans l'hypothèse où la Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime souhaite conserver votre candidature au-delà du délai de 24 mois, cela sera obligatoirement avec votre accord préalable. La durée de conservation ne pourra en aucun cas excéder 36 mois supplémentaires.

L'ensemble de ces durées sont majorées par les durées de conservation imposées par les règles applicables en matière de garantie, de prescription légale ou par les obligations légales et réglementaires qui incombent à la Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime ou à ses partenaires.

IX.OU SONT VOS DONNEES PERSONNELLES ?

L'ensemble des traitements de vos données personnelles sont réalisés sur le territoire de l'Union européenne (UE).

Cependant, s'il arrivait que la Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime ou qu'un de ses sous-traitants ou partenaires se situe en dehors de l'Union européenne et que ce sous-traitant ou partenaire se trouve dans un pays qui n'a pas été reconnu comme assurant un niveau de protection adéquat, la Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime lui imposerait de se conformer à ses exigences de sécurité et de confidentialité de vos données personnelles et à ne traiter vos données qu'aux fins déterminées par la Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime. De tels sous-traitants et partenaires auront préalablement signé des accords contraignants en la matière et respectueux de la législation et de la réglementation en vigueur.



X.COMMENT SONT SECURISEES VOS DONNEES PERSONNELLES ?

La Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime s'engage à mettre en œuvre les moyens techniques et organisationnels nécessaires afin de garantir un niveau de sécurité adapté au risque en matière de confidentialité d'intégrité et de disponibilités des données.

La Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime s'engage à prendre en compte la protection de vos données personnelles et de votre vie privée dès la conception des nouveaux produits ou services qui vous sont proposés.

XI.EXERCER VOS DROITS SUR VOS DONNEES PERSONNELLES

Dans les conditions prévues par la réglementation relative à la protection des données vous disposez :

- D'un droit d'opposition au traitement de ses données pour motifs légitimes ;
- D'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'effacement et de suppression des données le concernant ;
- D'un droit à la portabilité de ses données ;
- D'un droit à la limitation des traitements opérés relativement à vos données.

Pour les traitements fondés sur votre consentement, vous pouvez à tout moment retirer votre consentement sans porter atteinte à la licéité du traitement effectué avant ce retrait. La Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime peut néanmoins s'opposer aux demandes manifestement abusives, notamment par leur nombre, leur caractère répétitif ou systématique.

Les demandes d'exercice des droits sont à adresser :

Fédération des Chasseurs de Seine-Maritime
Le Délégué à la Protection des Données
Route de l'Etang – 76890 BELLEVILLE EN CAUX
Courriel : dpo@fdc76.com

En cas de doute raisonnable sur votre identité, un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport...) pourra vous être demandé afin de donner suite à votre demande.

XII.SOUMETTRE UNE PLAINTÉ AUPRES DE LA CNIL

Si vous estimez que nous n'avons pas traité vos Données conformément à la réglementation en matière de protection des Données personnelles, vous avez la possibilité d'introduire une plainte auprès de la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/plaintes>.

